



COMMUNIQUÉ

Priorités économiques - Québec 2030 : Les clés d'un Québec plus productif et résilient

Abitibi-Témiscamingue, le 23 mars 2026 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) dévoile aujourd'hui *Priorités économiques - Québec 2030*, une vision commune du développement économique du Québec au cours des prochaines années. Ce document propose des solutions concrètes et ambitieuses pour répondre aux défis majeurs auxquels les entreprises québécoises sont confrontées, notamment en matière de main-d'œuvre, d'accès aux marchés, de compétitivité et de dynamisme régional.

Au cours de l'automne 2025, la FCCQ a mené une vaste démarche de consultation auprès d'entreprises de toutes tailles, de tous secteurs et de toutes les régions du Québec, dont **la région de l'Abitibi-Témiscamingue**. Ces rencontres ont mis en lumière plusieurs enjeux récurrents : une lourdeur administrative croissante, des difficultés d'accès aux marchés publics et internationaux, un manque persistant de travailleurs qualifiés, ainsi que des obstacles structurels qui freinent la croissance dans plusieurs régions. Ces constats sont à la base des priorités ciblées dans *Priorités économiques – Québec 2030*.

Des solutions concrètes, fondées sur les besoins des entreprises d'ici

Les rencontres tenues partout au Québec ont clairement montré que les entreprises veulent un environnement d'affaires plus simple, une main-d'œuvre mieux arrimée à leurs réalités, un accès accru aux marchés publics et internationaux, ainsi que des conditions favorables pour soutenir le développement des régions. *Priorités économiques – Québec 2030* présente ainsi un ensemble de mesures structurantes pour répondre à ces enjeux exprimés de manière uniforme d'une région à l'autre.

En tant que représentant d'entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue, les Chambres de commerce de la région accueillent favorablement ces orientations et constatent que plusieurs d'entre elles reflètent les enjeux vécus dans notre milieu économique.

Parmi les mesures mises de l'avant, la FCCQ propose notamment :

- **Dynamiser les économies régionales**

Les régions situées hors Montréal représentent plus de 65 pour cent du PIB du Québec, ce qui illustre leur poids déterminant dans l'économie. Le rapport met de l'avant des actions concrètes pour accélérer l'approbation des projets industriels, soutenir le repreneuriat, améliorer la connectivité numérique et renforcer l'offre de mobilité intra et interrégionale. Ces mesures sont essentielles pour lever des obstacles structurels que vivent particulièrement les régions et pour stimuler leur attractivité économique.

- Repenser nos approches en main-d'œuvre sur la base de nos besoins économiques
Il est impératif de hausser les seuils d'immigration permanente et temporaire et de rétablir les règles du PTET qui prévalaient avant septembre 2024, mais aussi d'abolir la désuète *Loi du 1%* et d'élaborer une Stratégie nationale en matière d'adoption de l'intelligence artificielle en entreprise. Les défis posés par le manque récurrent de travailleurs qualifiés et par l'arrivée rapide de l'IA doivent nous amener à revoir nos politiques publiques.
- Maximiser l'accès de nos entreprises aux marchés publics et internationaux
Le rapport recommande notamment d'adopter un vrai *Acheter québécois* aux paliers national et municipal, d'enfin mettre fin à la règle du plus bas soumissionnaire, de faire du SEAO un guichet unique pleinement numérisé et intégré, et de défiscaliser les dépenses de prospection de nouveaux marchés internationaux pour nos PME. Nos entreprises doivent accéder à de nouvelles occasions d'affaires pour compenser l'incertitude tarifaire et géopolitique.
- Alléger le fardeau fiscal et réglementaire pour améliorer la compétitivité et la productivité
Cela inclut la réduction de la pression fiscale des sociétés, une simplification importante des incitatifs, l'automatisation des démarches fiscales et l'élaboration d'une stratégie industrielle pour relancer le manufacturier. Ces actions visent à réduire le temps consacré à la conformité et à mieux cibler les interventions de l'État québécois pour se concentrer sur ce qui génère de la valeur.

Découvrez le document et les mesures phares de *Priorités économiques - Québec 2030*

Priorités économiques - Québec 2030 vise également à aborder l'ensemble des enjeux clés de l'économie québécoise pour les prochaines années, dont l'accès aux marchés publics, la diversification des exportations, le développement de l'industrie de la défense, la souveraineté numérique, la modernisation des infrastructures régionales et l'amélioration du transport régional.

Ces recommandations visent à offrir aux entreprises un environnement d'affaires plus performant et mieux adapté aux défis économiques des prochaines années.

Citations

« Priorités économiques - Québec 2030 reflète bien les priorités et les enjeux qui structurent le développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Pour les cinq Chambres de commerce, ce rapport met en évidence les réalités d'une région vaste dont l'économie repose sur les secteurs minier, manufacturier, forestier et agricole. Nos entreprises doivent composer avec des défis persistants : rareté de main-d'œuvre, besoins essentiels liés à l'immigration pour soutenir la croissance, besoins énergétiques élevés et délais importants dans la réalisation de projets industriels et d'exploitation. Les mesures proposées, notamment en matière d'allègement administratif, de soutien aux exportations, de formation, d'automatisation et d'amélioration des infrastructures, constituent des leviers structurants pour renforcer la compétitivité et la vitalité économique de nos cinq pôles régionaux. Nous invitons nos entreprises à s'approprier ces mesures et à travailler avec nous pour accélérer leur mise en œuvre », souligne Sébastien Richard, représentant des Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue.

« Priorités économiques – Québec 2030, c’est une vision du développement économique qui s’appuie sur une vaste consultation, une analyse rigoureuse de la situation économique du Québec ainsi que des études de cas à l’international pour qu’on se compare aux meilleurs. Les entreprises souhaitent un environnement plus prévisible, plus agile et mieux adapté aux réalités économiques actuelles. Notre plan fournit des solutions claires, applicables et alignées sur leurs besoins », déclare Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

À propos des Chambres de commerce de l’Abitibi-Témiscamingue

Les Chambres de commerce de l’Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Val-d’Or, Amos-Harricana, Abitibi-Ouest et Témiscamingue, forment un réseau uni et mobilisé qui représente des centaines d’entreprises et d’organismes actifs dans tous les secteurs socio-économiques de la région. Ensemble, elles défendent les intérêts du milieu des affaires, favorisent la collaboration et l’innovation, et contribuent au développement durable, à la croissance et au rayonnement de l’économie de l’Abitibi-Témiscamingue.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son regroupement de 120 chambres de commerce et près de 1000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l’économie et sur l’ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d’affaires et d’entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu’ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d’affaires innovant et concurrentiel.

Renseignements Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue:

Sébastien Richard
Représentant des Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue
819-825-3703
communications@ccvd.qc.ca

Renseignements FCCQ:

Mathieu Lavigne, Vice-président, Affaires publiques et économiques
Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
Cellulaire : 418 951-5196
mathieu.lavigne@fccq.ca